

BULLETIN D'INSCRIPTION

GALA 2020



RE
FU
GE

FONDATION

PROTÉGER
LES JEUNES
LGBT+

COUPON RÉPONSE CI-JOINT

NICOLAS NOGUIER
PRÉSIDENT DU REFUGE

FRÉDÉRIC GAL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU REFUGE

AVEC LA COMPLICITÉ DE

MURIEL ROBIN
MARRAINE DU REFUGE

ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER AU GALA 2020
DE LA FONDATION LE REFUGE

LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

AU PAVILLON D'ARMENONVILLE

ALLÉE DE LONGCHAMP, PARIS 16^{ÈME}

LES FONDS RÉCOLTÉS LORS DE CETTE SOIRÉE PERMETTRONT
DE FINANCER DE NOUVEAUX LIEUX D'ACCUEIL POUR LES JEUNES

RENSEIGNEMENT / RÉSERVATION OBLIGATOIRE

ADRIEN FIGULA
RESPONSABLE MÉCÉNAT DU REFUGE
A.FIGULA@LE-REFUGE.ORG
06 34 57 62 16
COUPON-RÉPONSE CI-JOINT



AVEC LE SOUTIEN DE :



institut
randstad.



DÎNER DE LA FONDATION DU REFUGE LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

POUR DE NOUVEAUX LIEUX DE VIE PERMETTANT L'ACCUEIL DES JEUNES

Civilité / Prénom / Nom _____
Société _____
Adresse _____
Code postal / Ville _____
Téléphone _____
Mail _____

SOUHAITE PARTICIPER EN TANT QUE :

- partenaire « philanthrope » à 35.000 € * la table de 12 couverts, votre logo sur le photocal
Visibilité sur les supports, prise de parole lors de la soirée.
- partenaire « bienfaiteur » à 20.000 € * la table de 12 couverts, remerciement spécifique dans le cadre de la soirée.
- partenaire « ami » à 8.000 € * la table de 10 couverts
- partenaire « ami solo » avec _____ place(s) à 800 € la place individuelle

VOTRE RÈGLEMENT

- par virement bancaire en précisant « votre nom / société / Gala 2020 »
Banque Populaire du Sud / Domiciliation BPS JUVIGNAC
BIC CCBPFRPPPG / IBAN FR76 1660 7002 1909 4581 8101 157
- par chèque bancaire à libeller au nom de « Fondation LE REFUGE, Gala 2020 »
et retourner à : Le Refuge - 75 place d'Acadie, 34000 Montpellier
- pour lequel vous souhaitez un reçu fiscal * ou une facture au nom de _____

Renseignements & réservations pour le dîner
Adrien Figula
Responsable mécénat du refuge
A.figula@le-refuge.org
06 34 57 62 16

* VOTRE DÉFISCALISATION

Les prix indiqués indiqués comprennent une partie « coûts » ainsi qu'une partie « don ». La fondation étant reconnue d'utilité publique qui procède à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribue à favoriser leur logement ou qui dispense des soins médicaux, vos dons peuvent bénéficier d'un taux de réductions d'impôt porté à 75 % pour les particuliers jusqu'à 552€ puis dans la limite de 20% du revenu imposable, et pour les entreprises, à hauteur de 60% de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

LE PROJET

Accompagner et héberger les jeunes gays, les lesbiennes et personnes trans en situation d'errance. Parce qu'il n'est pas toujours facile de prendre les bonnes décisions quand on est en situation de rupture...

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

En France, l'absence de réponse à ces appels de détresse est criant, surtout quand on sait que la majorité des tentatives de suicide surviennent au cours de l'adolescence alors que ces jeunes gens se trouvent isolés, sans groupe social d'appartenance et aux prises avec un rejet réel ou anticipé de la part du milieu familial.

LES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Ce sont les jeunes, adolescents et jeunes majeurs, majoritairement confrontés à des difficultés sociales et en situation de rupture familiale. Nombreux sont ceux qui manifestent un mal-être vis-à-vis de leur homosexualité/transidentité ou sont dans le déni le plus total. Il est certain que les jeunes victimes de discrimination du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre en questionnement ont besoin d'une prise en charge spécifique et d'une écoute rassurante et déculpabilisante... De plus, il ne faut pas oublier les préjugés et les discriminations dont ils sont victimes au sein même des populations marginalisées.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Nous proposons un suivi pluridisciplinaire au cours duquel nos bénévoles accompagnent le jeune accueilli au quotidien en l'aidant à construire son projet de vie. C'est un mois de retrait, de pause, de réflexion sur le projet de vie que nous l'aidons à construire. Le jeune est à l'abri du besoin. Il est entouré par des gens qui se préoccupent de lui et qui ne le jugent pas. Il peut libérer son esprit et peut se dire : «J'en suis là. Qu'est-ce que je fais maintenant ? Qu'est-ce que je décide de faire ?» Si sa décision est de reprendre contact avec ses parents pour essayer de réintégrer le milieu familial, nous prenons contact avec la médiatrice familiale et avec la famille. Nous essayons de renouer les liens en tenant compte de la volonté de chacun. Rien n'est imposé. Si le jeune décide de faire une rupture totale avec sa famille et sa région d'origine, nous l'aidons à chercher un travail et un logement.

OBJECTIF CONCRET DU GALA

Durant l'année 2019, Le Refuge a effectué 40112 nuitées d'hébergement, soit une augmentation de 11,5% par rapport à 2018, et a reçu 6881 appels sur la ligne d'urgence (dont 131 de mineurs) soit une augmentation de 16% par rapport à 2018. L'objectif est donc de récolter des fonds en vue de financer de nouveaux lieux d'accueil pour les jeunes.